

M2 Entrepreneuriat & Management

Parcours Ingénierie de projets

Table des matières

1. Dépôt de candidature.....	1
Plateforme de candidature.....	1
Cas particuliers	1
<i>Cas n° 1 -Reprise d'études et démarche VAP.....</i>	<i>1</i>
<i>Cas n° 2 - Public de nationalité étrangère n'ayant pas suivi d'études supérieures en France</i>	<i>2</i>
2. Processus de sélection	2
3. Résultats post-entretien.....	2
4. Financement de la formation	3
5. Titre libérateur de la formation continue	3
6. Inscription.....	3
Contacts utiles	3
Schéma simplifié de la démarche.....	4

Démarche de candidature

1. Dépôt de candidature

Plateforme de candidature

Lien unique pour candidater : <https://apoflux.univ-pau.fr>

1. Sur cette page d'accueil, cliquez à droite sur « Obtenir un numéro de dossier »
2. Sélectionnez "2EI - Collège 2EI Etudes européennes et internationales"
3. Sélectionnez la composante « IAE Campus de Bayonne 151 »
4. Sélectionnez « Niveau Master 2 »
5. Dans la ligne "Master 2 Entrepreneuriat et Management de projets....", cliquez sur la flèche verte "Déposer un vœu"
6. Suivre la procédure de candidature

Cette première étape est juste un dépôt de candidature et en aucun cas une inscription administrative.

Vous pouvez télécharger (ou consulter) le guide du candidat : <https://apoflux.univ-pau.fr/info/Consultation.pdf>

Deux périodes pour le dépôt des candidatures

Période 1 : du 1^{er} mars 2022 au 20 juin 2022

Période 2 : du 16 août 2022 au 30 septembre 2022

*Ex : Si votre dossier a été déposé durant la période 1 et qu'il est complet et recevable, cela vous permettra de connaître le résultat d'admission **au plus tard** fin juin 2022. Les entretiens de présélection se déroulant au fil de l'eau et dès réception du dossier **complet et recevable**, il est fortement recommandé de faire le nécessaire au plus tôt et de connaître ainsi le résultat dans un court délai.*

Diplôme français perdu ? consultez le site : service-public.fr/particuliers/vos-droits/F10492

Cas particuliers

Cas n° 1 -Reprise d'études et démarche VAP

Vous avez une solide expérience professionnelle en accord avec les attendus de la formation, mais vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis (minimum BAC+4).

Dans ce cas, vous pouvez entamer une démarche VAP (Validation des Acquis Professionnels)¹.

Le dossier est à retirer auprès du service de la Formation Continue de l'U.P.P.A.

Contact : Mme Muriel FRITSCH

Tel 05 59 40 78 88

Mail : muriel.fritsch@univ-pau.fr

Le dossier VAP complété peut être retourné à Madame Fritsch avant d'entreprendre le dépôt de candidature.

Le Procès-verbal du dossier VAP notifiant la décision est transmis par courrier postal. Ce document est à conserver précieusement.

Le délai approximatif entre le dépôt du dossier et la décision est approximativement de quinze jours.

¹ Le dossier VAP est valable pour une seule année universitaire ; il est payant (150 euro).

Cas n° 2 - Public de nationalité étrangère n'ayant pas suivi d'études supérieures en France

Avant le dépôt de candidature sur APOFLUX, vous devez entreprendre deux démarches

1. Validation de vos diplômes auprès de Campus France

si vous êtes titulaire d'un diplôme de second cycle étranger, ressortissant-e d'un état non membre de l'Espace Économique Européen disposant d'un CEF², résidant dans votre pays, **vous devez obligatoirement candidater sur le site Campus France de votre pays.**

2. Maîtrise de la langue française

Vous devrez fournir un justificatif de maîtrise de la langue française.

Vous avez le choix entre deux types d'examen :

- **Diplôme DALF niveau C1** (ce diplôme a une validité permanente). Pour ce Master la note minimale requise sera une note de 15/25 pour chacune des épreuves.
<https://www.france-education-international.fr/diplome/dalf?langue=fr>
- **Test TCF** (validité de deux ans à partir de la date d'obtention) où vous devrez passer les 5 épreuves (3 obligatoires et 2 complémentaires). Le score que vous obtiendrez à chaque épreuve devra être supérieur à 450/699.
<https://www.france-education-international.fr/test/tcf-tout-public?langue=fr>

Sans cette double validation (validation par Campus France et justificatif de maîtrise de la langue française), votre dossier de candidature ne sera pas traité.

1. Traitement du dossier

Le dossier de candidature est traité (complétude du dossier, conformité des pièces au regard des pré-requis exigés). S'il est jugé recevable, le(la) candidat-e recevra un mail pour un entretien de présélection (durée approximative de 1/2h).

Cet entretien, envisageable en mode distanciel, a deux objectifs principaux :

1. Vérifier l'adéquation entre votre candidature (et vos attendus) et notre offre de formation
2. Etudier le projet d'application que vous aurez à piloter et qui vous servira de fil rouge durant l'année de formation.
Si, à ce stade, cela est encore prématuré (soit vous n'avez pas encore réfléchi à un projet au sein de votre entreprise, soit vous êtes en recherche d'alternance), l'entretien de présélection vous permettra d'éclaircir les questions que vous vous posez concernant les attendus du projet dans le cadre de cette formation.
Vous disposerez ensuite d'un délai (qui vous sera précisé) pour soumettre un projet

2. Résultats post-entretien

Une attestation d'admission (ou de non-admission) vous est adressée par mail dans un délai approximatif d'une semaine après l'entretien de pré-sélection.

² Le CEF est une plate-forme de services mise en place auprès des ambassades pour être l'interlocuteur des étudiants étrangers et faciliter leurs démarches administratives. Le passage par le CEF est obligatoire pour les étudiants issus des pays suivants : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigeria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

Vous devez tout d'abord confirmer votre pré-inscription dans le délai qui a été défini par la commission pédagogique (voir mail reçu), faute de quoi un désistement vous sera attribué. Pour cela, vous devez vous connecter sur votre espace de pré-inscription et confirmer l'avis.

Une attestation d'admission (ou de non-admission) vous est adressée par mail dans un délai approximatif d'une semaine après l'entretien de pré-sélection. Un mail vous avertira de cette

3. Financement de la formation

Le coût pédagogique de la formation est de 6.600 euro. Les frais d'inscription universitaires sont en sus (245 euro environ)

En fonction de votre parcours et de votre projet, le service formation continue étudiera avec vous les possibilités de financement et vous aidera au montage de votre dossier

Pour toutes les questions relatives au financement, mobilisation CPF, établissement de devis, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, etc. :

Mme Amélie FERRES. Tel - 05 59 57 41 51 – Mail : forco.bayonne@univ-pau.fr

Attention : En cas de mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF), **qui est un dispositif régi par des délais très stricts**, contacter le plus rapidement possible Madame FERRES.

4. Condition préalable à l'inscription universitaire

Votre inscription s'effectue lorsque le financement de la formation est confirmé sous forme de :

Contrat d'apprentissage ou professionnalisation

- Ou Convention de formation avec votre entreprise (paiement partiel ou complet par OPCO et/ou entreprise)
- Ou Financement CPF
- Ou Rémunération Pôle emploi
- Ou Autre cas spécifique (autofinancement, etc.)

La scolarité de l'IAE/UPPA vous adressera ensuite un document intitulé « titre libératoire des droits de scolarité » qui est le « pass » vous permettant d'entamer la démarche d'inscription à la formation.

5. Inscription

Vous recevrez un lien pour vous inscrire à la formation sur une plateforme numérique.

Vous joindrez tous les justificatifs demandés ainsi que le titre libératoire (cf chapitre précédent)

Contacts utiles

Objet	Contact	Tél
Informations d'ordre pédagogique (pré-requis, organisation, dates-clé)	m.larronde@estia.fr	05 59 43 85 42
Démarche VAP	muriel.fritsch@univ-pau.fr	
Financement de la formation (mobilisation CPF, devis, etc.)	amelie.ferres@univ-pau.fr	
Contrat d'apprentissage	alexandra.nicolas@univ-pau.fr	
scolarité IAE (inscription, etc.)	nathalie.comets@univ-pau.fr	